

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN DU LUNDI 10 FEVRIER 2014

Convocation du 4 Février 2014

L'an deux mil quatorze et le 10 Février, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FARCY Annick 1<sup>ère</sup> adjointe au maire.

**Présents** : M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).

M. LOYANT Jean-Marie, Mme LE GAL Gaëlle, M. DEBACKER Pascal, Mme HAMON Carole, M. GOUET Jérôme, Mme GODEFROY Renée, M. BOSSIERE Georges.

**Absents représentés** : Mme Christèle MARIE ROSALIE pouvoir à M. GOUET Jérôme,

M. MOREAUX Jean-Marie pouvoir à M. BOSSIERE Georges

**Absent excusé** : OGIER Hubert

Madame LE GAL Gaëlle est nommée secrétaire de séance.

Les comptes rendus de conseil municipal de décembre et janvier sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

### Urbanisme :

- Trois certificats d'urbanisme ont été délivrés
- Deux permis de construire ont été délivrés
- Un permis de construire modificatif

## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Caen la Mer fera une distribution de calendriers où figureront les jours des collectes.

Syvédac : 200 sacs de compost seront distribués en même temps que les composteurs. Une information à la population sera faite par ce syndicat.

## QUESTIONS COMMUNALES

► **Convention de servitude GRDF** pour pose de réseaux gaz au « Clos du Commerce »  
Adopté à l'unanimité des membres présents.

## INFORMATIONS DIVERSES

► **Clos du commerce** : déblocage du prêt souscrit à la Caisse d'Epargne

► **Canalisation eau potable** qui traverse plusieurs propriétés de l'allée Ricard au Chemin du Bois est défectueuse. Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) a décidé de neutraliser cette canalisation et de reprendre les branchements concernés soit par l'allée Richard, soit par le Chemin du Bois, plus les 2 futures constructions.

Un courrier d'information sera adressé aux abonnés par la CISE, y compris une demande d'autorisation des travaux.

► **Personnel communal** : Le règlement intérieur du personnel approuvé par le Conseil Technique Paritaire du Centre de Gestion le 16 janvier 2014 a été mis en application par Monsieur le Maire le 21 janvier 2014. Document remis à chaque agent

La réforme des grilles indiciaires des agents des catégories C et B au 1<sup>er</sup> février 2014 entraîne une augmentation de la masse salariale.

► **Activités périscolaires** : dans la mesure où la subvention de CAF est soumise à la condition du recrutement d'un directeur, il a été décidé de renoncer à faire cette demande de subvention, elle ne couvrirait pas les frais engagés pour le recrutement.

D'autre part, les intervenants sont très sollicités : une lettre leur sera adressée pour obtenir leur accord de principe sur la continuation de la prestation qu'ils effectuent à Mouen.

► **Merlon anti bruit** : la procédure d'échange de terrain entre la SAFER - UDAF et une des propriétaires est toujours en cours.

► **Echange droit de passage de l'ancien atelier route de Bretagne/rue du Stade** : en cours

► **Groupe Carrières de Mouen** : Arrêté préfectoral complémentaire du 13.01.2014 modifiant les conditions de remise en état de la carrière.

Capteur de mesure : un des capteurs permettant de connaître le niveau de vibration se situe chez un particulier rue du Stade. Afin de respecter les intervalles réguliers entre les divers capteurs, les carrières ont demandé à la mairie de le placer sur le terrain communal, à proximité de son emplacement actuel. Demande acceptée.

► **Préfecture** : information concernant l'exploitation des taxis de la nouvelle agglomération Caen La Mer.

► **Informatique mairie** : Pour assurer la facturation du périscolaire, commande des repas : l'achat d'un logiciel, mise en service, formation du personnel a coûté 5 781 € - Maintenances diverses de l'informatique, internet : mairie, bibliothèque, écoles : 7 000 €/an

► **Effacement réseau électrique chemin du Salbey** : Le SDEC propose d'enterrer le réseau pour une somme restant à la charge de la commune de 24 779,85 €. A l'unanimité, le conseil décide de renoncer à ces travaux.

► **Lotissement « Le Castellais »** : ERDF communique le plan des travaux. Un délai de 21 jours est prévu pour recueillir d'éventuelles observations.

► **Environnement** : Plusieurs réclamations étant parvenues en mairie, il est demandé à la commission de se rendre sur les lieux le samedi 15 février, notamment pour : container à verres rue P. Castel – aires ordures ménagères lotissement Lieu Castel – branches non ramassées chemin de l'Ancienne Chapelle – arbres à élaguer allée piétonne de la Chesnaie et donnant sur des maisons du lotissement de la Bruyère – haie à couper chemin du Salbey (risque électrique)

► **Enfance jeunesse** : nous avons reçu une convention de Verson pour le CLSH avec un tarif pour les versonnais et un tarif « extérieur ». La commune de Mouen décide de prendre en charge le surcoût. Modalités à revoir.

RAM : convention avec Tourville s/Odon : la somme qui était attribuée par l'ex. CCRO sera reversée à Tourville qui prend en charge son fonctionnement.

► **Bibliothèque municipale** : le nombre de prêts enregistrés est moins important que l'an passé. Il est prévu la rédaction d'un document visant à mieux faire connaître cette structure près des habitants.

*L'adjointe déclare la session close. La Séance est levée à 23 h 10 minutes.*